



Opacimètres SAGEM modèles 600-85 et 660

La présente décision est prononcée en application du décret n° 88-682 du 6 mai 1988 modifié, relatif au contrôle des instruments de mesure et de l'arrêté du 22 novembre 1996 relatif à la construction, au contrôle et à l'utilisation des opacimètres.

FABRICANT :

SAGEM – Le Ponant de Paris – 27, rue Leblanc – 75512 PARIS CEDEX 15
Ateliers : Route de Mamers – Z.I. – BP 139 – 72405 LA FERTE BERNARD

OBJET :

La présente décision complète l'approbation de modèle prononcée par la décision n° 99.00.852.001.2 du 17 mai 1999 relative à l'opacimètre SAGEM modèle 600-85.

CARACTERISTIQUES :

L'opacimètre SAGEM modèle 600-85 faisant l'objet de la présente décision diffère du modèle approuvé par la décision précitée par la version du logiciel de l'unité centrale référencée 1.03 et par le fait que l'unité centrale de cet instrument dit combiné peut être constituée de tout analyseur de gaz SAGEM pour lequel la décision d'approbation de modèle le prévoit.

Le modèle 660 diffère du modèle 600-85 par son unité centrale qui n'est pas constituée par un analyseur de gaz. Le modèle 660 est donc un instrument assurant uniquement la fonction d'opacimètre.

Les autres caractéristiques sont inchangées.

SCELLEMENTS :

Les dispositifs de scellement sont constitués par des plombs pincés sur un fil perlé. Pour l'unité centrale, ce dispositif est situé sur la face arrière de l'instrument. Pour la cellule de mesure, il est situé sur la face supérieure.

INSCRIPTIONS REGLEMENTAIRES :

Le numéro et la date d'approbation de modèle figurant sur la plaque d'identification des instruments concernés par la présente décision est identique à celui fixé par la décision précitée. La plaque d'identification est située, avec la plaque de poinçonnage, sur la cellule de mesure.

La version 1.03 doit également être affichée par les instruments approuvés par la décision citée en objet.

DISPOSITIONS PARTICULIERES :

Elles sont identiques à celles définies dans la décision précitée.

CONDITIONS PARTICULIERES DE VERIFICATION :

La procédure référencée IQ 059 en date du 27 avril 1999, relative aux essais de substitution réalisés lors des opérations de vérification primitive et de vérification périodique, est remplacée par la procédure [IQ 059 indice B en date du 22 juillet 1999](#).

La vignette de vérification périodique de l'opacimètre est apposée sur la face avant de l'unité centrale.

Pour le modèle 600-85, s'agissant d'un instrument combiné, les emplacements des vignette de vérification périodique correspondant à l'opacimètre et à l'analyseur de gaz sont identifiés.

DEPOT DE MODELES :

Les plans et schémas sont déposés à la sous-direction de la métrologie sous la référence DA 13-1677, à la direction régionale de l'industrie, de la recherche et de l'environnement d'Ile-de-France et chez le fabricant.

VALIDITE :

La présente décision est valable jusqu'au 17 mai 2004.

REMARQUE :

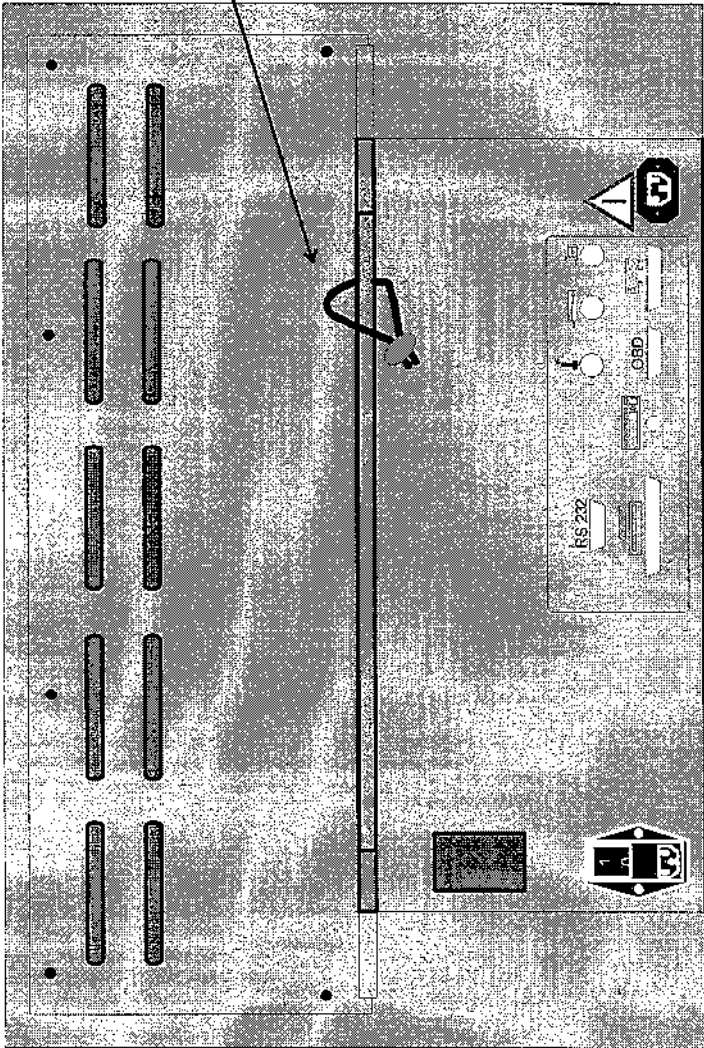
L'opacimètre SAGEM modèle 600-85 étant constitué de plusieurs éléments distincts, l'association des différents éléments est réalisée par l'intermédiaire du carnet métrologique sur lequel doivent figurer le type et le numéro de série de chacun des éléments constitutifs.

ANNEXES :

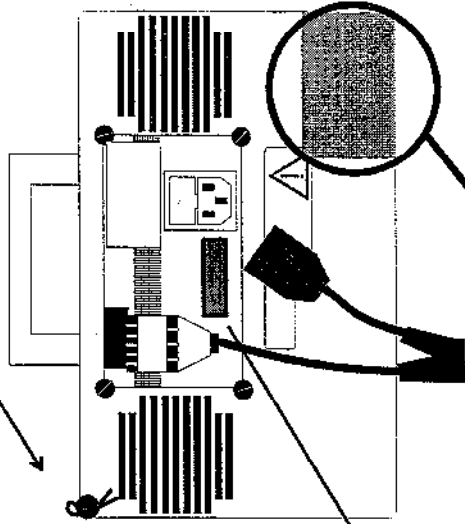
- [Procédure relative aux épreuves de substitution](#),
- Schéma.

Pour le secrétaire d'Etat et par délégation,
par empêchement du directeur de l'action régionale
et de la petite et moyenne industrie,
l'ingénieur en chef des mines,

J.F. MAGANA




**SCELLEMENTS :
UNITE CENTRALE et CELLULE**



FACE ARRIERE CELLULE

PLAQUE DE POINÇONNAGE

PLAQUE D'IDENTIFICATION :

 SAGEM	6, AVENUE D'JENA 75016 PARIS - FRANCE S.A.V. Tél. 02 43 60 43 60 Fax : 02 43 60 43 61	
	FABRICANT : SD 72 OPACIMETRE MODELE : 660 DECISION N° 99 XX XXX XXX X CONFORME A LA NORME NF R 10-025	ANNEE DE FABRICATION : 1999 DU XX XX 1999
COEFFICIENT D'OPACITE 'K' : ETENDUE DE MESURE MAXIMALE : 0 m ⁻¹ - 9,99 m ⁻¹ ETENDUE DE MESURE SPECIFIEE : 0,5 m ⁻¹ - 5 m ⁻¹		
LONGUEUR EFFECTIVE D'UN ECHANTILLON DE GAZ D'ECHAPPEMENT : L = 364 mm		
TYPE DE SONDE DE PRELEVEMENT : 4030-0905		
PUISSANCE : 195 W	TENSION : 195 - 253 V	
FREQUENCE : 47- 63 Hz	COURANT : 0,8 - 1 A	
TEMPERATURE AMBIANTE D'UTILISATION : 5 °C à 40 °C		